

LABORDE | LEBORDE, MICROTOPONYME SOUSTONNAIS

Le nom **Laborde** a désigné deux maisons, peut-être plus, à Soustons. En 1614, le dénombrement de la caverie (maison noble) de Goalard cite « la maison de Laborde appartenant à Me Martin Darguesse » et le « Fief : Maison Laborde du Loung avec les jardins ». Il est probable que toutes deux existaient déjà au XVI^e siècle. Ces maisons ne sont localisables que par leur rattachement à la caverie de Goalard dont les biens étaient dispersés. Par la suite, le nom apparaît dans des actes, registre et cartes. Le cadastre de 1833 et la carte d'État-major de 1851, qui s'en inspire, permettent de localiser deux sites désignés Laborde : un ensemble comprenant une maison et quatre dépendances, le **Laborde | Leborde** actuel, à la limite des quartiers de Labagnère et de Mora, au sud de la RD17, route de Soustons à Saint-Geours, et une petite maison, disparue aujourd'hui, au nord de la même route et distante d'un peu plus de deux kilomètres du premier ensemble. Sur les dix-huit documents où nous avons relevé ce nom, il est écrit quinze fois **Laborde** et trois fois **Leborde** en 1805, 1807 et sur la carte IGN de 1995.

Le mot gascon '*borde*' a désigné soit un ensemble de bâtiments agricoles (ferme, métairie), soit une maison d'habitation, soit une dépendance (grange, bergerie) suivant les régions et suivant les époques.

Simin Palay relève (*Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*) :

borde sf. Bâtiment agricole ; désigne parfois la ferme, la métairie, parfois seulement les bâtiments autres que le bâtiment servant à l'habitation des personnes ; celui-ci alors s'appelle « *la maysoû* ». On dit aussi *la borde dou bestià*, l'étable ; *la borde de las ôlhes*, la bergerie ; *la borde dou hé*, le fenil.

Il ne précise ni les lieux ni les dates de ces emplois.

Vincent Foix, qui habita Soustons et la Chalosse, note (*Dictionnaire gascon-français*) :

BORDE sub.fém. ♦ Bergerie. Exactement bergerie couverte de paille, de brande ou de bruyère (souvent remplacées par des plantes aquatiques dans la région des étangs littoraux, et même par le gourbet dans les dunes) ♦ Plus souvent : décharge, hangar pour le foin, la paille, etc... ♦ Bergerie à toit de brande ou de paille (Labouheyre).

Vaspin Lespy (*Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, 1887) :

BORDE, grange : *Poblar la boria tant de hostau cum de borda*. BAR. Bâtir (sur) la métairie tant une maison qu'une grange. – ferme, métairie ; d'où *Bourdè* ; voy. ce mot.

Borde, « travail », sorte de dais (...).

BOURDÈ, Border, métayer : *L'ostau en que demore son border*. DÉN. La maison où demeure son métayer.

Félix Arnaudin (*Dictionnaire de la Grande Lande*) :

borde <bòrda> s.f. Bergerie. Exactement bergerie couverte de paille, de brande ou de bruyère (souvent remplacées par des plantes aquatiques dans la région des étangs littoraux, et même par le gourbet dans les dunes). Mais ce mot semble avoir eu dans notre parler grand-landais le sens d'« habitation rurale, métairie » qu'il a gardé dans le Béarn et ailleurs, comme en témoigne le mot en plein usage *bourdilé* « bordier, métayer » (Note de F. A.).

N.B. : Cette note documentaire de F. A. appelle toute une série de remarques :

(...)

2° L'attribution à *borde* du sens d'« habitation rurale, métairie » dans le parler grand-landais d'un temps indéterminé n'est étayée par aucun commencement de preuve par F. A. Il ne fait que suivre Lespy, qui indique comme sens second de *borde* : « ferme, métairie » (*Dict.*, I, 116). mais sans sources ni preuves, ce qui est peu conforme à l'extrême prudence habituelle chez le scrupuleux lexicographe palois. Lespy étant responsable de cette extrapolation, on ne saurait reprocher à F. A. la suite de sa phrase : « qu'il a gardé dans le Béarn et ailleurs ».

3° Pour ce qui concerne le Béarn. il nous faut constater qu'aucun document n'atteste l'existence de *borde* « ferme, métairie » à l'époque médiévale. Tous les textes d'archives pyrénéennes emploient régulièrement (*h*)*ostau* et *mayso* pour l'habitation humaine, et *borde* pour le bâtiment rural (grange-fenil ou grange-étable). On en a d'innombrables exemples dans le *Dénombrement général de la Vicomté de Béarn en 1385*, publié par Paul Raymond (sous le titre *Le Béarn sous Gaston-Phœbus*, Pau, 1873). Passant maintenant à l'époque moderne, ce n'est pas en Béarn. mais « ailleurs », que le mot *borde* a pu prendre ou conserver le sens de « ferme, métairie ». Il suffit pour s'en assurer d'examiner la très suggestive carte « borde » de l'*Atlas ling. de la Gascogne* (III, 494), qui prend pour base les sémantismes de ce mot relevés au cours des enquêtes. Il apparaît bien que c'est dans la Gascogne centrale et orientale que l'on trouve *borde* « ferme, métairie » (ferme mot général « maison rurale»). Mais dans toute la région pyrénéenne, des confins basques au Couserans. la *borde* est la grange (secondairement l'étable ou l'écurie, mais J. Séguy observe : « le plus souvent, dans cette zone, la grange et l'étable forment un seul bâtiment »).

Pour conclure à la lumière de ces faits pyrénéens, il semble permis de supposer que dans la Grande-Lande la *borde* fut toujours le type de bâtiment que ce mot désigne toujours ; sa spécialisation dans la fonction de « bergerie » s'explique de reste par le type d'élevage pratiqué localement.

On pourrait faire remarquer à l'auteur de cette remarque que Félix Arnaudin, aussi bien que Vaspin Lespy, s'ils n'apportent pas de « preuves » que '*borde*' ait pu signifier « ferme, métairie » sur les territoires de la Grande-Lande et du Béarn, avancent cependant un argument non négligeable : puisque des dérivés de *borde*, '*bordilé*' en Grande-Lande, '*bourdè*, *border*' en Béarn signifient « fermier, métayer », il est légitime de présumer que, dans ces régions, '*borde*' a pu signifier « ferme, métairie ». D'ailleurs, Michel Grosclaude, qui a examiné vingt-neuf textes anciens, la plupart béarnais, s'étendant du XIIe au XVIIIe siècle, dont le *Dénombrement général de la Vicomté de Béarn en 1385* (voir Michel Grosclaude, *La langue béarnaise et son histoire – Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn*, Per nosta, 1986), ne retient pour *bòrda* que le sens de « petite maison, ferme, métairie » (*Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons*, s.v *Borde*). Cette affirmation que *Borde* n'a jamais signifié

« ferme, métairie » en Grande-Lande et en Béarn mérite donc à son tour d'être mise en doute.

Hector Iglesias (*Noms de lieux et de personnes à Bayonne, Anglet et Biarritz au XVIIIe siècle*) : *bòrda*, « petite maison, ferme, métairie ».

Frédéric Mistral (*Lou tresor dóu Felibrige*) rapporte les deux sens :

BORDO, (...) Petite métairie, maison rustique, chaumière, porcherie, en Limousin, Gascogne et Béarn (...); parc à brebis couvert de tuiles, en Guienne, (...) : dais, en vieux béarnais (V. Lespy), (...).

Le mot *borda* est cité en latin médiéval (Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*) avec les sens de « maison », « pièce d'un bâtiment », « cabane », « hutte », « case », « chaumière ». En ancien français, (Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*), le mot *bord* (1172-1175) ou *borde*, signifiant « petite maison », « cabane », est encore enregistré en ce sens dans les dictionnaires du XVIIIe siècle. Le sens est sorti d'usage au XVIe siècle. « Ce mot est hérité d'un francique °*borda*, pluriel neutre de °*bord* « planche », pris avec une valeur collective au sens de « maison de planches ».

Borda s'est transmis au basque où on le rencontre fréquemment dans les zones montagneuses avec le sens de « grange », « abri pour le bétail » (voir les cartes IGN au 1/50.000e).

Le mot '*borde*' a formé de nombreux patronymes et toponymes : Bordenave, Bordes et Bordères (communes des Pyrénées-Atlantiques), Bordelongue, Bordessoule, Bordet, Bourdeaux, Desbordes, Laborde (un des noms de personne les plus portés dans les Landes), Labourdette, Lasbordes, Lesbordes, etc.

Le nom de la ville de Bordeaux ne relève pas de cette étymologie. Issu du latin *Burdigala* (1er s.), nom probablement hérité de l'ancien parler aquitain, il est formé de deux radicaux de sens obscurs : *burd* et *gala*, (*Dict. histor. de la langue française*).

À Soustons, ce nom a été appliqué – les textes cités le prouvent – et il l'est encore aujourd'hui à une maison rurale et à ses dépendances. Le sens de « ferme » ou de « métairie » ne semble pas faire de doute.

Le toponyme soustonnais inclut l'article défini, agglutiné avec le nom, tantôt graphié *la*, tantôt '*le*'. '*Borde*', mot féminin, entraîne l'usage de l'article défini féminin gascon *la*, prononcé généralement en Gascogne comme en français. Cependant, dans notre région du sud-ouest de la Gascogne, la voyelle *a* se ferme, dans certains cas, en *eu* [œ], ce qui fait qualifier ce parler de « parler noir ». C'est le cas pour l'article défini féminin *la* qui se prononce *leu* [lœ] – l'article masculin *lo* se prononce *lou* [lu]. Au XIXe siècle, apparaît, pour cet article féminin gascon, une graphie francisée '*le*', qui, si on la lit comme en français, donne une prononciation correcte, avec toutefois un risque de confusion, pour le lecteur non averti, avec l'article masculin français. Mais, écrire Laborde et, à Soustons, prononcer Leborde, n'a de sens que pour les philologues.